

# L'écoquartier de la Ravine Blanche

## Rénovation d'un quartier défavorisé

**La Réunion**  
Saint-Pierre (97410)

**Porteur du projet**



**Partenaires**





**Coût Global (HT)**  
154 M €

**Chiffres clés**

- Superficie de 60 ha et 6 000 habitants au départ
- Réhabilitation de 842 logements
- Construction de 600 nouveaux logements

**Piliers de l'économie circulaire**

-  Approvisionnement durable
-  Consommation responsable

**Thématiques**

- Flux  Usages  Économies

**Niveau de maturité du projet**

Phase opérationnelle

**Phase du cycle de vie ciblée**

Conception

**Date de lancement**

2010

## Présentation du projet

Le quartier de la Ravine Blanche, construit dans les années 1960, était le premier quartier social de la commune de Saint-Pierre. Il a été construit d'urgence pour répondre à la situation précaire du logement dans la zone, qui était avant un quartier au tissu rural. Le quartier n'était pas connecté avec le reste de l'espace urbain de la ville et quasiment coupé de la côte.

Par ailleurs, c'est l'un des quartiers les plus denses de la ville, avec 36 logements par ha (avant le projet de rénovation urbaine), qui se caractérise majoritairement par l'hébergement d'une population en situation de vulnérabilité.

Ainsi, le projet de renouvellement de la Ravine Blanche, financé notamment par l'ANRU, visait à requalifier le quartier défavorisé, en l'intégrant au centre-ville à travers la mise en place d'un système de TSCP-BUS performant, et au littoral. Un autre aspect important du projet était le logement avec 800 réhabilitations, 1400 logements sociaux résidentialisés et 600 nouveaux logements construits (dont près de 200 logements libres).

En outre, visant également à améliorer la qualité de vie et le confort des habitants, l'opération a permis la création d'un parc urbain, la réhabilitation des établissements scolaires existants et la construction d'une école primaire, d'un équipement public socioculturel et la restructuration de la voirie et d'autres espaces publics.

Tous les efforts et les actions menées par la ville de Saint-Pierre pour promouvoir l'aménagement durable du quartier de la Ravine Blanche ont été reconnus et récompensés. En 2010, le programme a reçu le prix Quartier durable réunionnais et en 2011 le prix national Ecoquartier. Le quartier a été aussi l'un des premiers lauréats du label Ecoquartier en 2013.

## Focus technique

### Contribuer au développement économique local

Le PRU devait consacrer au moins 5 % des heures de travail générées à l'insertion par l'économie. Ainsi, l'opération a inscrit une clause d'insertion dans les marchés publics et a mis en place des chantiers d'insertion ou d'embauche locale dans les entreprises qui se sont installées dans le quartier.

Suivant aussi le principe de mixité fonctionnelle, le programme de rénovation a dédié les rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments aux commerces de proximité et aux services publics et privés, permettant aux habitants de bénéficier des activités économiques près des logements.

Afin de favoriser la diversification de l'offre commerciale et la dynamisation du quartier, l'opérateur a aussi proposé l'accompagnement des porteurs de projets et la promotion du territoire. La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de La Réunion a mis en place un guichet unique pour s'occuper des porteurs de projets locaux, facilitant l'émergence de nouvelles activités et la diversité dans l'offre commerciale du quartier.



Parc Urbain de la Ravine Blanche - ©ANRU de la Ravine Blanche

### Favoriser la sobriété énergétique

Le PRU cherchait également à réduire la consommation énergétique du quartier afin de diminuer l'effet d'îlots de chaleur urbains et les émissions de gaz à effet de serre.

À ce titre, diverses mesures ont été prises pour atteindre cet objectif : la plupart des bâtiments sont équipés avec des chauffe-eau solaires. Les opérations de construction et d'aménagement ont favorisé la ventilation naturelle, les matériaux peu absorbants en termes de chaleur pour les espaces extérieurs, ajoutant aussi des protections solaires aux bâtiments pour améliorer leur efficacité thermique. Des dispositifs d'économie d'énergie ont aussi été mis en place (minuteurs, éclairage à led).

*« Ravine Blanche fait aujourd'hui figure de référence en matière de rénovation urbaine. Cette réussite nous la devons en grande partie à ses habitants et à leur très forte participation. Précurseur à bien des égards, cette opération a profondément changé nos pratiques et notre vision de la ville. »*

Patrice MARCEL, Urbaniste, chef du projet du PRU  
Ravine Blanche, Ville de Saint Pierre

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr/batiment](http://www.ademe.fr/batiment)
- En savoir plus sur l'initiative : [Eco-quartiers.fr](http://Eco-quartiers.fr) - [Etudes de cas - La Ravine Blanche](http://Etudes de cas - La Ravine Blanche)
- Le site de l'ADEME dans La Réunion <https://reunion-mayotte.ademe.fr/>

### CONTACT

- Patrice Marcel, chef de projet ANRU [patrice.marcel@saintpierre.re](mailto:patrice.marcel@saintpierre.re)